



## Assemblée générale

Distr.: Limitée  
17 mai 2004

Français  
Original: Anglais

---

**Commission des Nations Unies  
pour le droit commercial international**  
Groupe de travail I (Passation de marchés)  
Sixième session  
Vienne, 30 août-3 septembre 2004\*

### **Ordre du jour provisoire de la sixième session du Groupe de travail I (Passation de marchés)\***

#### **I. Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Travaux futurs dans le domaine des marchés publics.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport.

#### **II. Notes relatives à l'ordre du jour provisoire**

##### **Point 1. Ouverture et déroulement de la session**

1. La sixième session du Groupe de travail I (Passation de marchés) doit se tenir au Centre international de Vienne du 30 août au 3 septembre 2004. Les dates en question et le mandat du Groupe de travail doivent être confirmés par la Commission à sa trente-septième session, qui se déroulera à New York du 14 au 25 juin 2004.
2. Le Groupe de travail disposera de cinq jours ouvrables, soit 10 séances d'une demi-journée chacune, pour examiner les points de son ordre du jour. Les séances

---

\* Sous réserve de confirmation par la Commission à sa trente-septième session, qui se tiendra à New York du 14 au 25 juin 2004.



auront lieu de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures, sauf le lundi 30 août 2004, où la session sera ouverte à 10 heures.

3. Sous réserve de confirmation par la Commission, le Groupe de travail se composera de tous les États membres de cette dernière, lesquels, à la date de sa sixième session seront les suivants: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bénin, Brésil, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Croatie, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, France, Gabon, Guatemala, Inde, Iran (République islamique d'), Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Lituanie, Madagascar, Maroc, Mexique, Mongolie, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Paraguay, Pologne, Qatar, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Serbie-et-Monténégro, Sierra Leone, Singapour, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela et Zimbabwe.

4. En outre, les États qui ne sont pas membres de la Commission, ainsi que les organisations internationales, non gouvernementales et autres, intéressées peuvent être invités à assister à la session en qualité d'observateur, auquel cas, conformément à la pratique établie à la CNUDCI, leurs délégations sont autorisées à participer activement aux délibérations débouchant sur des décisions, qui sont prises par consensus.

#### **Point 2. Élection du Bureau**

5. Le Groupe de travail pourrait, comme à ses précédentes sessions, élire un président et un rapporteur.

#### **Point 4. Travaux futurs dans le domaine des marchés publics**

6. À sa trente-sixième session, tenue à Vienne du 30 juin au 11 juillet 2003, la Commission a examiné deux notes du secrétariat relatives aux travaux futurs envisageables dans le domaine des marchés publics<sup>1</sup>, qui exposaient les activités actuelles d'autres organisations dans ce domaine et présentaient des informations sur l'expérience pratique de l'application de la Loi type de la CNUDCI sur la passation des marchés de biens, de travaux et de services<sup>2</sup>.

7. La Commission s'est déclarée très favorable à l'examen du droit sur la passation des marchés dans le cadre de ses travaux et, à cet égard, a prié le secrétariat de préparer des études détaillées à son intention<sup>3</sup>. Ce dernier a donc établi une note résumant les études réalisées jusqu'ici, note sur laquelle la Commission se penchera à sa trente-septième session<sup>4</sup> et qui a pour but de lui permettre de déterminer si un groupe de travail doit se réunir ou non du 30 août au 3 septembre 2004 comme cela est proposé, et quel sera son mandat.

8. Dans l'hypothèse où il se réunirait comme indiqué ci-dessus, le Groupe de travail serait saisi des deux études décrites ci-après, qui ont été préparées en réponse à la demande de la Commission et qui pourraient lui servir de base pour ses délibérations.

9. La première étude (A/CN.9/WG.I/WP.31) aborde les questions découlant de l'utilisation des communications électroniques et de l'informatique dans la passation de marchés, en s'intéressant notamment:

- a) À la publication d'offres de marché;
- b) À la publication des lois et règlements régissant les marchés;
- c) À la publication du dossier de sollicitation et des renseignements connexes;
- d) À la publication des avis d'attribution de marché;
- e) À l'utilisation des communications électroniques dans le processus de passation des marchés lui-même;
- f) Aux enchères électroniques (inversées); et
- g) Aux catalogues électroniques.

10. La seconde étude (A/CN.9/WG.I/WP.32) expose les points supplémentaires que l'on pourrait examiner dans la Loi type de la CNUDCI, à savoir:

- a) L'utilisation de listes de fournisseurs;
- b) La passation de marchés de services;
- c) Les autres méthodes de passation de marchés;
- d) La participation des usagers à la passation de marchés;
- e) Les accords-cadres;
- f) L'évaluation et la comparaison des offres; et
- g) Les recours et l'exécution.

11. Les documents ci-après seront également disponibles lors de la session:

a) Note du secrétariat intitulée "Travaux futurs envisageables dans le domaine des marchés publics", dont la Commission sera saisie à sa trente-septième session (A/CN.9/553);

b) Notes intitulées "Activités actuelles des organisations internationales dans le domaine des marchés publics: travaux futurs envisageables", dont la Commission a été saisie à sa trente-sixième session et qui résument l'évolution de l'utilisation du commerce électronique dans la passation de marchés et les problèmes posés par cette utilisation ainsi que les problèmes et questions mis en évidence dans la pratique actuelle de la passation de marchés (A/CN.9/539 et A/CN.9/539/Add.1); et

c) Loi type de la CNUDCI sur la passation des marchés de biens, de travaux et de services et son Guide pour l'incorporation dans le droit interne.

12. Les documents précités peuvent être consultés sur le site Web de la CNUDCI ([www.uncitral.org](http://www.uncitral.org)). Un petit nombre d'exemplaires papier sera également disponible lors de la session.

#### **Point 6. Adoption du rapport**

13. Le Groupe de travail souhaitera peut-être adopter, à la clôture de sa session, le vendredi 3 septembre 2004, un rapport dont la Commission sera saisie à sa trente-huitième session (prévue à Vienne du 4 au 22 juillet 2005). À la 10<sup>e</sup> séance, le Président donnera brièvement lecture, pour qu'il en soit pris note, des principales

conclusions auxquelles sera parvenu le Groupe de travail à sa 9<sup>e</sup> séance (le vendredi matin). Ces conclusions seront ensuite incorporées dans le rapport.

### Séances

14. Le Groupe de travail voudra peut-être noter que, conformément aux décisions prises par la Commission à sa trente-quatrième session<sup>5</sup>, il devrait en principe mener ses délibérations de fond pendant les neuf premières séances d'une demi-journée chacune (c'est-à-dire du lundi au vendredi matin), le secrétariat établissant un projet de rapport sur toute la période pour adoption à sa 10<sup>e</sup> et dernière séance (le vendredi après-midi).

15. Le Groupe de travail voudra peut-être consacrer ses huit premières séances (du lundi au jeudi) à ses délibérations sur le point 4 de l'ordre du jour et réserver son avant-dernière séance (le vendredi matin) à un échange de vues sur d'autres questions relatives à la passation de marchés qui mériteraient éventuellement d'être examinées par lui en temps voulu.

---

### Notes

<sup>1</sup> Documents A/CN.9/539 et A/CN.9/539/Add.1, disponibles sur le site Web de la CNUDCI ([www.uncitral.org](http://www.uncitral.org)), sous la rubrique "Sessions de la Commission", puis "trente-sixième session, 30 juin-11 juillet 2003, Vienne".

<sup>2</sup> Le texte de la Loi type de la CNUDCI se trouve dans les *Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-neuvième session, Supplément n° 17* et rectificatif (A/49/17 et Corr.1), annexe I. Cette loi (ainsi que son Guide pour l'incorporation dans le droit interne) est également accessible sur le site Web de la CNUDCI, sous la rubrique "Textes adoptés", puis "Passation de marchés et développement des infrastructures".

<sup>3</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 17* (A/58/17), par. 225 à 230. Ce rapport est disponible sur le site Web de la CNUDCI, sous la rubrique "Sessions de la Commission", puis "trente-sixième session, 30 juin-11 juillet 2003, Vienne".

<sup>4</sup> Document A/CN.9/553, qui sera placé sur le site Web de la CNUDCI avant la trente-septième session de la Commission (qui se tiendra à New York du 14 au 25 juin 2004).

<sup>5</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément n° 17* et rectificatif (A/56/17 et Corr.3), par. 381. Ce rapport est disponible sur le site Web de la CNUDCI, sous la rubrique "Sessions de la Commission", puis "trente-quatrième session, 25 juin-13 juillet 2001, Vienne".